

Libreville, le 20 Mars 2023

CIRCULAIRE INFO N°05 /2023

N. Réf : 2023/afi

Objet : Démonétisation de la gamme de billets BEAC de type 1992.

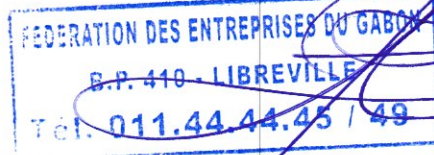
Mesdames / Messieurs,

Il nous semble intéressant de vous informer sur le processus de démonétisation des billets de la Gamme Banque des Etats de l'Afrique Centrale de type 1992 en cours sur l'ensemble du territoire suivant les modalités ci-après :

- Du 1^{er} mars au 31 mai 2023, ces billets sont échangeables aux guichets des banques commerciales et aux guichets de la BEAC ;
- Du 1^{er} juin 2023 au 31 mai 2024, ces billets seront exclusivement échangés aux guichets de la BEAC ;
- A partir du 1^{er} juin 2024, ces billets ne seront plus échangés.

La Banque Centrale rappelle en outre, que les billets de la gamme 2002 conservent leur cours légal et continuent de circuler conjointement avec les billets de la gamme 2020.

Le Secrétaire Général



Régis LOUSSOU KIKI